

7 h 30-8 h

Contrôle des inscriptions cadets et juniors (Salle de la Biolette)

8 h 45

Annonce orale de l'ordre de passage des 10 premiers solistes des catégories cadets et juniors

9 h 10

Affichage de l'ordre de passage des solistes cadets et juniors

9 h 30

Début des concours cadets et juniors, dans les 5 salles:

- Salle n° 1, UAPE - Juniors 1
- Salle n° 2, Église - Juniors 2
- Salle n° 3, Salle de gym du CO - Juniors 3
- Salle n° 4, Combles du CO - Cadets 2
- Salle n° 5, Salle de la Davidica - Cadets 1 et 3

10 h 30-11 h

Contrôle des inscriptions minimales (Salle de la Biolette)

Dès 12h

Repas et animation musicale «Horizon Brass Ensemble» - Anciens du NJBB

12 h 05

Affichage de l'ordre de passage des solistes minimales

13 h 30

Affichage des solistes juniors qualifiés

14 h 00

Reprise des concours minimales, cadets et juniors dans les 5 salles:

- Salle n° 1, UAPE - Minimales 1 et 2
- Salle n° 2, Église - Minimales 4
- Salle n° 3, Salle de gym du CO - Juniors
- Salle n° 4, Combles du CO - Minimales 3
- Salle n° 5, Salle de la Davidica - Cadets 3

16 h 45 env.

Fin du concours
Animation musicale «Horizon Brass Ensemble» - Anciens du NJBB (salle de la Biolette)

17 h 45 env.

Annonce des finalistes et finale (Salle de la Biolette)

À l'issue de la finale

Proclamation des résultats et distribution des prix. Les rapports des jurys seront mis à disposition sur les dossiers Online des solistes à l'issue du concours.

Échauffement

Dans les salles n° 10, 20, 30, 40 et 50 situées à proximité des salles de concours, dès 45' avant les concours.

Dépôt des instruments

Dans les salles d'échauffement. Les solistes sont priés de quitter les salles d'échauffement après la fin des prestations.

Téléphone (le jour du concours)

Philippe Luisier, 079 261 99 29.

Assurances

Assurance-accident et assurance-vol sont laissées au soin des participants.

Tenue

Les concurrents des groupes cadets et juniors se présentent sur scène en uniforme de la société de musique dont ils font partie, polo des sociétés ou dans une tenue civile adaptée au caractère de la manifestation (avec cravate pour les participants masculins, pas de jeans ou chaussures de sport). En cas de non-respect de ces prescriptions, une pénalité de 1 point sera appliquée au concurrent en application du point 11 du règlement du concours.

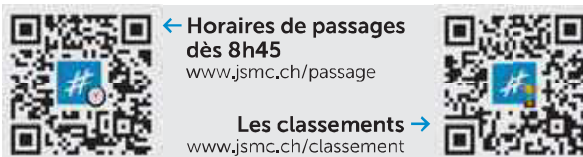
Prix d'entrée

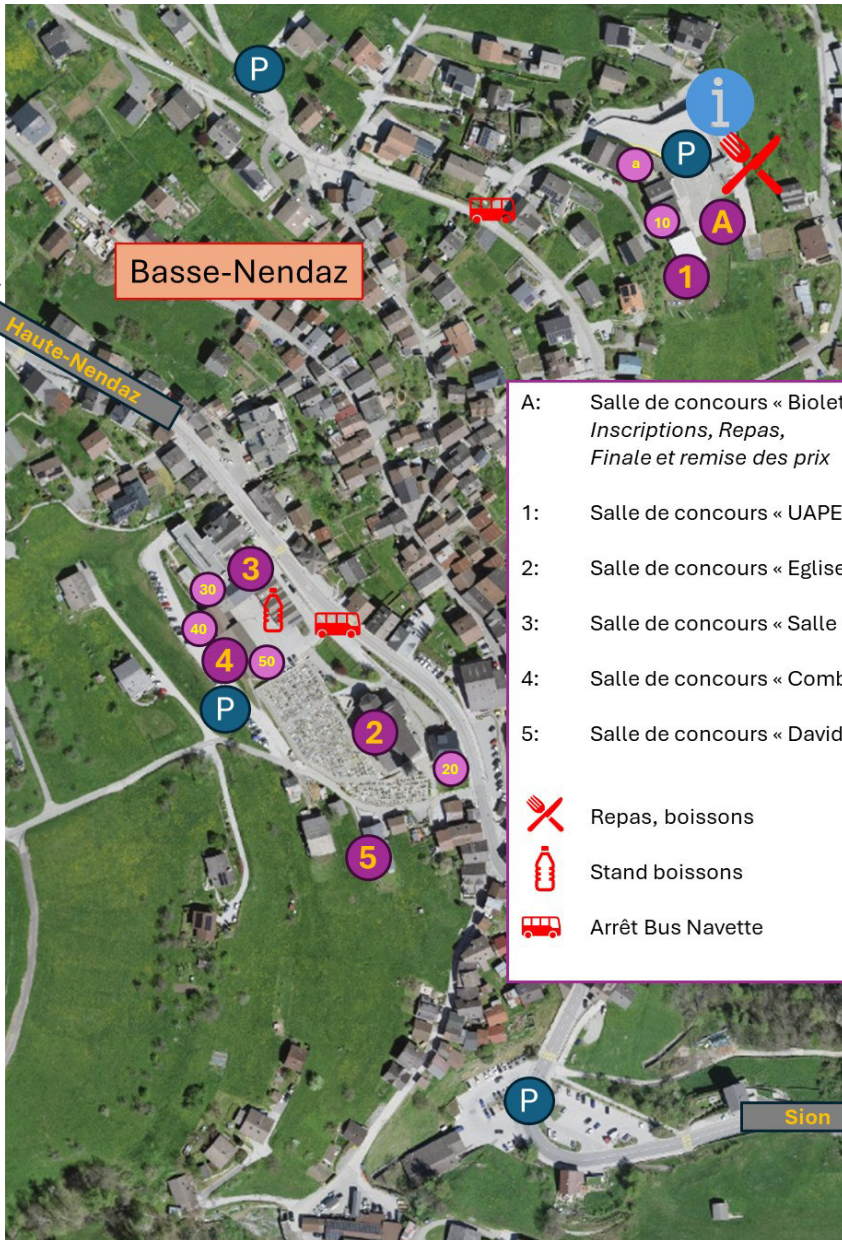
Adultes 15 francs, enfants > 16 ans gratuit.

Liste des résultats

Sur le lien www.jsmc.ch/classement à l'issue de l'annonce des résultats.

Interdiction de fumer à l'intérieur de tous les locaux. Merci d'utiliser les places de stationnement marquées svp.








Basse-Nendaz

Haute-Nendaz

Sion

- A: Salle de concours « Biolette »
Inscriptions, Repas, Finale et remise des prix
 - 1: Salle de concours « UAPE »
 - 2: Salle de concours « Eglise »
 - 3: Salle de concours « Salle de Gym du CO »
 - 4: Salle de concours « Combles du CO »
 - 5: Salle de concours « Davidica »
-
-  Repas, boissons
 -  Stand boissons
 -  Arrêt Bus Navette